



# le planning familial

Provence-Alpes-Côte d'Azur

**MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL  
FEDERATION REGIONALE PACA**

## **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE ANNEE 2015**

La fédération régionale PACA du Mouvement Français pour le Planning Familial est une association loi 1901 qui réunit les associations départementales (AD) de la région. Elle permet de faire le lien entre les différentes associations, de créer des espaces d'échange et d'analyse de la pratique, de réflexion, de mener des actions au niveau régional et de promouvoir le travail des associations départementales à l'échelle régionale. Elle fait, elle-même, partie du réseau national de la confédération et a une représentante au conseil d'administration national.

Tout au long de l'année 2015, les objectifs suivants ont été poursuivis :

- échanger, réfléchir, analyser et se former ensemble ;
- mutualiser les savoir-faire, mener des projets communs ;
- participer au processus disciplinaire vis-à-vis de l'AD 83
- soutenir la création d'une nouvelle AD 83
- apparaître en tant que fédération auprès des partenaires.

### **Les rencontres**

- 3 réunions de l'assemblée régionale : 30/01/2015, 27/06/2015 et 19/10/2015
- une réunion régionale « Vie et fonctionnement » à la Couronne : 26 et 27/09/2015

### **Renouvellement du bureau fédéral le 27 septembre 2015**

Silvie CAMIL (AD 13) : présidente  
Claire RICCIARDI (AD 13) : vice-présidente  
Christine LEGRAND (AD 84) : trésorière  
Claire MORACCHINI (AD 06) : vice-trésorière  
Marion MORNET (AD 05) secrétaire  
Ghislaine DEJEAN (AD 84) : vice-secrétaire

### **Reconduction**

Silvie CAMIL administratrice régionale titulaire au CA confédéral

## **Rapport moral 2015**

L'année 2015 a été marquée par deux événements majeurs dans la vie de la fédération régionale du Planning Familial.

### **Menace sur les subventions lors de la campagne d'élections du Conseil Régional**

Lors de la campagne pour les élections régionales, le Planning Familial s'est retrouvé au centre d'une polémique en région PACA suite aux propos tenus par la candidate du Front National, Marion Maréchal Le Pen. Celle-ci avait déclaré qu'elle supprimerait les subventions du Conseil Régional aux associations LGBT et au Planning Familial, car ce sont les associations politisées et au motif que le Planning familial porte une vision de l'avortement qui lui "pose problème". La fédération régionale a participé au communiqué commun avec les associations LGBT en proposant le texte suivant :

*« Si la Région PACA supprimait son aide au Planning Familial, ce sont des milliers de femmes et d'hommes, jeunes ou adultes, issu-e-s de tous les milieux, qui perdraient l'accès à une information et un accompagnement dans leur vie affective et sexuelle. L'avortement est un droit fondamental des femmes à disposer de leur corps. Le Planning Familial défend l'application réelle de ce droit sur le terrain. Restreindre l'accès à l'avortement ne le fait pas disparaître, il le rend seulement dangereux et source de corruption. »*

Cette polémique est vite devenue nationale et une couverture médiatique importante lui a été accordée. Nous avons, tant bien que mal, essayé de répondre aux journalistes qui ont mis en lumière la méconnaissance du grand public de nos actions, nos valeurs et nos combats actuels.

Ce moment était aussi celui d'une grande solidarité exprimée par des milliers de personnes pour qui le Planning Familial fait partie de l'histoire des droits des femmes et dont les combats ne sont toujours pas achevés aujourd'hui.

### **La procédure disciplinaire contre l'AD du Var et l'accompagnement du groupe souhaitant créer un nouveau Planning Familial**

C'est vers la fin de l'année 2014 que des salariées de l'AD 83 et des administratrices démissionnaires ont interpellé la confédération pour des graves difficultés dans l'AD83.

La confédération a demandé à la Fédération d'être présente et signataire lors des différentes démarches qui ont abouti finalement à la radiation de l'AD 83 du MFPP en juin 2015.

Selon les statuts de notre mouvement, la fédération régionale doit donner son avis avant toute radiation d'une association départementale. Après avoir fait le déplacement à Toulon pour entendre les arguments de l'association départementale du Var, les membres de la fédération régionale ont pris la décision de se prononcer en faveur de la radiation de cette association. En juin 2015 lors du Conseil d'Administration confédéral, la Présidente de la fédération a présenté cet avis aux administratrices-teurs. Le Conseil d'Administration a voté la radiation du mouvement de l'association varoise et a mandaté la Confédération et la fédération pour suivre la situation suite à cette radiation. Au vue de l'absence de gouvernance (l'ancien Conseil d'Administration étant démissionnaire et n'ayant pas trouvé de candidats pour un nouveau), l'association varoise a été mise en liquidation judiciaire.

La Fédération régionale a été présente auprès d'ancien-ne-s salarié-e-s lors d'une rencontre fin juin et fin septembre 2015 et auprès du groupe qui s'est constitué pour remonter un projet d'un nouveau Planning familial dans le Var.

Le 29 septembre 2015 la fédération a participé à la réunion publique sur le projet de création d'un nouveau Planning Familial et depuis, elle a accompagné le groupe dans le processus de définition d'un nouveau projet associatif et dans sa recherche d'une gouvernance solide et démocratique.

## **Notre proposition du changement de statuts confédéraux pour le Congrès du Planning Familial 2016**

« La fédération régionale PACA souhaite porter une contribution au débat sur les statuts confédéraux au prochain congrès du mouvement. En effet, l'année 2015 a été marquée par la radiation de l'association varoise du Planning Familial et la fédération régionale a été sollicitée à différents moments de ce processus. Cette radiation, sans précédent dans le mouvement, nous amène aujourd'hui aux propositions suivantes :

- La confédération doit pouvoir pleinement jouer le rôle de **tête de réseau** qui lui est conféré. A ce titre, elle devrait se doter **des moyens de prévention** et de **solution de problèmes** que peuvent rencontrer les associations départementales ou les fédérations régionales qui la composent. Aujourd'hui, il n'existe pas **un poste salarié dédié à la vie associative** du mouvement au sein de la Confédération, seules les bénévoles sont sollicité-e-s, souvent au moment de la crise, pour résoudre les conflits ou alors intervenir sur les sujets de la discorde. Il nous paraît important de se doter des moyens qui permettent **d'avoir une bonne connaissance du réseau et de ses problèmes**, pour pouvoir **intervenir de manière précoce** et de ne pas laisser une situation se dégrader. Le poste salarié n'est pas une solution en soi, mais permettra **une anticipation**, une continuité et une **meilleure coordination** avec les différentes instances qui peuvent et doivent être sollicitées selon les problèmes rencontrés : les commissions (y compris la commission des conflits quand elle est nommée), le bureau, le conseil d'administration. La personne salarié-e à la Confédération en charge de la coordination de la vie associative ne doit pas se retrouver seule juge pour trancher s'il y a matière à faire appel au bureau ou au CA, elle aura à solliciter la commission la plus concernée par la problématique pour porter une parole collective dans les instances du mouvement. Les commissions devraient jouer plus activement un rôle au sein du mouvement.
- La Fédération régionale PACA souhaite également que le **processus** qui peut mener jusqu'à la radiation soit **décrit** et que **le bilan de chaque étape soit porté à la connaissance du Conseil d'Administration confédéral ainsi qu'à celle de l'association régionale ou départementale concernée**. Cette première expérience s'est faite avec beaucoup de tâtonnements, mais il est aujourd'hui important de décrire ce processus pour que toutes les parties prenantes puissent agir en toute connaissance de cause. Pour certain-e-s la radiation s'est faite trop vite, pour d'autres pas assez rapidement. Une démarche claire et transparente permettra à chacun-e d'appréhender la situation au fur et à mesure.
- Le Conseil d'Administration de la Confédération doit pouvoir **prononcer un avertissement** envers une association départementale ou une fédération régionale avant de prononcer une éventuelle radiation. Cet avertissement peut prendre la forme d'un **communiqué au sein du mouvement**. L'avertissement doit être assorti des objectifs pour l'AD ou la FR et des délais de réponse et rappeler l'obligation pour la structure en cause de fournir toutes les pièces comptables et documents nécessaires à la régularisation du conflit à la Confédération. Cet avertissement est également symbolique, car il permet au mouvement de prendre conscience qu'une AD ou une FR manque à ses obligations de membre du mouvement et qu'en cas de non-conformité après l'avertissement, une procédure sera engagée qui pourra mener à la radiation. »

## Activités 2015

### **Le bilan consolidé et chiffré de l'activité des AD de la région PACA en 2015**

Au total, les actions des associations départementales ont concerné **42 366 personnes**.

- 11 587 ont été reçues individuellement dans les permanences d'accueil, d'écoute ou au cabinet médical
- 16 437 enfants et jeunes ont été sensibilisés collectivement dans 116 établissements scolaires ou universitaires ou dans les centres sociaux
- 4 395 adultes ont participé aux actions collectives ou aux formations proposées par le Planning Familial
- 5 576 appels téléphoniques ont été traités (hors dispositif régional du numéro vert IVG Contraception)
- 3 400 appels téléphoniques ont été reçus via la plateforme régionale d'écoute et d'information IVG Contraception (0800 105 105) et la plateforme nationale (0800 08 11 11)
- 855 échanges via Internet (mail, skype, facebook) ont eu lieu.

### **1/ Le week-end régional à la Couronne 26 et 27 septembre 2015**

Cette année, nous avons travaillé en ateliers sur quatre thématiques :

- 1/ C'est quoi la politique relais au Planning Familial ?
- 2/ C'est quoi notre féminisme au Planning Familial ?
- 3/ Intersectionnalité et laïcité dans notre mouvement
- 4/ Le Planning Familial, une association d'éducation populaire ?

Un compte-rendu détaillé des ateliers a été réalisé.

### **2/ Action régionale structurante et mutualisée**

#### **Numéro vert IVG CONTRACEPTION**

**0800 08 11 11, un numéro national qui s'appuie en PACA sur l'excellence de la plateforme téléphonique régionale 0800 105 105**

Depuis 2000 le projet est porté par le Planning 13, mais sa réalisation s'est faite en collaboration avec les 4 AD de la région Paca : chaque AD assure une ou plusieurs tranches hebdomadaires d'écoute (arrêt de la collaboration avec l'AD 83 en juin 2015).

En septembre 2015, pour augmenter la visibilité et l'efficacité des plateformes téléphoniques régionales **d'information et d'orientation** sur l'IVG et la contraception, le ministère de la Santé a ouvert un **numéro unique national, le 0800 08 11 11**. Ce numéro bascule les appels vers les régions correspondantes sur leurs horaires d'ouverture ou vers d'autres écoutant-e-s pendant les débordements horaires. Ce dispositif national est géré par la Confédération du Planning Familial.

En région PACA, le numéro vert 0800 105 105 était reconnu depuis quinze ans comme un outil important de prévention et d'aide à distance en santé. Ses objectifs sont discutés et portés par l'ensemble des AD de la région au travers des écoutant-es et de la vigilance des AD :

- Accompagner les personnes
- Contribuer à l'amélioration du réseau régional
- Participer à la défense du « droit de choisir »

En 2015, 2 rencontres des écoutantes régionales ont été organisées afin d'intégrer le dispositif numéro vert national (nouveau fichier ressource, nouveau mode de connexion téléphonique...).

Chaque AD participe dans son département à la présentation du site internet « Parlons contraception - IVG - Sexualité » lors des séances de sensibilisation auprès de professionnel-le-s du territoire – séances organisées par la Région PACA dans le cadre du « dispositif accès à la contraception pour tous ». (6 séances en 2015)

### **3/ Formation régionale : Accueil des personnes minorisé-e-s sexuelles 12 et 13 novembre 2015 à Marseille**

Chaque année, la fédération régionale PACA propose aux salariées et bénévoles des associations départementales des temps de formation. Le plus souvent, ces temps sont animés par des militant-e-s des associations, le but étant que la prise en charge de ces formations tourne entre les AD. En 2015, c'est l'AD 05 qui a proposé une formation animée en partenariat avec l'association « Santé Co ». Il s'agit d'une sensibilisation à l'accueil des personnes minorisées sexuelles. 12 personnes de toute la région ont participé à la formation qui s'est tenu les 12 et 13 novembre dans les locaux du Planning de Marseille.

Les discriminations, comprises comme l'ensemble des pratiques qui visent à traiter inégalement un individu ou un groupe d'individus relativement aux préjugés qui lui sont associés, ont un impact important sur la santé des minorisé-e-s sexuel-le-s. Le premier objectif de cette sensibilisation est de comprendre l'impact des discriminations sur la santé globale des minorisé-e-s sexuel-le-s. Le second est de comprendre le fonctionnement des comportements discriminants involontaires dans le cadre de l'accueil du public concerné.

Améliorer les pratiques et permettre une réduction des risques de discriminations à l'encontre des usager-e-s lesbiennes et des personnes transidentitaires sont des objectifs qui supposent d'interroger les représentations sociales. C'est dans cette perspective de co-construction d'une représentation plus globale du corps, du genre, et de la santé que s'inscrit cette formation.

Objectifs :

- Comprendre et analyser les discriminations liées au genre et à la sexualité dans les institutions
- Identifier les conséquences des violences sexistes dans le parcours de santé des populations concernées
- Analyser ses pratiques

- Rétablir un rapport de confiance entre usager-e-s et professionnel-le-s du secteur médicosocial

Apports théoriques, exercices collectifs, mises en situation et analyses de la pratique : le programme était fourni, et a permis à chacune, grâce à un groupe varié de participantes, salariée, bénévole ou administratrice, de s'enrichir des réflexions collectives et d' « *une remise en question nécessaire et salutaire* » (bilan d'une participante).

#### **4/ Représentation au nom de la fédération**

- Claire RICCIARDI participe à la CRSA (conférence régionale de la santé et de l'autonomie) qui est une instance stratégique de l'ARS Paca.
- Fanny JAMET et Malvina ROUSSIN relaient au niveau régional les discussions du COREVIH Ouest dont elles sont membres.
- Silvie CAMIL représente la Fédération régionale au Conseil d'Administration confédéral du Planning Familial. Elle a participé et co-animé une partie des journées nationales des gestionnaires à Paris les 27 et 28 mars 2015.
- Le 15 octobre, Marion MORNET et Claire RICCIARDI sont allées représenter le Planning Familial à l'occasion de l'université des centres sociaux de la région PACA dont le thème cette année était : *Féminismes aujourd'hui : liberté, égalité, citoyenneté*. Elles ont participé à la table ronde « Les enjeux des féministes aujourd'hui ? Où en est-on des luttes pour les droits des femmes ? ». Il ne s'agissait pas uniquement de rester dans un débat idéologique mais bien de faire le lien avec les pratiques sur le terrain, et d'interagir avec les femmes et les professionnel-le-s des centres sociaux présent-e-s dans la salle.

**Site internet de la fédération régionale** ([www.planning-familial-paca.org](http://www.planning-familial-paca.org))

Ce site est régulièrement mis à jour par une militante de l'AD13.



Silvie Camil

Présidente